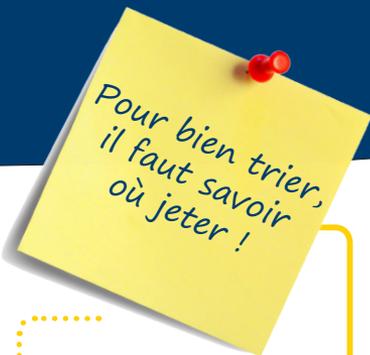


Consignes de TRI



Les emballages recyclables :

Papiers et cartons



Boîtes, briques et emballages alimentaires



Prospectus, magazines et journaux

Bouteilles et flacons en plastique



Alimentaires Entretien



Hygiène corporelle

Emballages métalliques



Boîtes de conserve, canettes et barquettes en aluminium



Aérosols et bidons



Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Malo

Pour toute question vous pouvez contacter notre numéro vert au :



Numéro Vert 0800 801 061

Appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi, 8h30-12h15 / 13h45-17h00

Les ordures ménagères :



Sacs, films, pots et barquettes en plastique



Produits d'hygiène consommables jetables



Déchets alimentaires



Emballages en bois



Vaisselle jetable



Emballages souillés



Polystyrène



Le verre :



Les bouteilles

Bien vidés, sans bouchon ni capsule



Les pots, les bocaux



La déchèterie : (réservée aux particuliers)



Les ampoules



Le grès, la vaisselle



Les encombrants



Les piles, les déchets toxiques



Les déchets verts

